

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE 8 MAI 45- GUELMA

Vice Rectorat du Développement, de la Prospective et de l'orientation

NIF : 411020000240004

**Avis d'attribution provisoire
DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
RESTREINT N° 04/VRDPO-UG/2012**

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, l'Université de Guelma informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres N°04/VRDPO-UG/2012 lancé le 13/02/2012 à Akher essaa et à l'Est républicain, qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, la procédure d'évaluation selon la réglementation des marchés publics a donné les résultats suivants :

Lot	Soumissionnaire Retenu	Délai en jour	Montant de l'offre corrigé en TTC	Note tech (sur 100pts)	Critère d'attribution	NIF du fournisseur retenu
1	Réalisation de la plate forme d'analyses physicochimiques		Une seule offre a été reçue : lot déclaré infructueux			
2	Aménagement extérieur		Lot annulé			
3	Fluides		Aucune offre n'a été reçue : lot déclaré infructueux			

Les soumissionnaires intéressés par les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du vice rectorat du développement de l'Université de Guelma, au plus tard trois (03) jours à compter de la date de publication du présent avis.

Tout soumissionnaire qui conteste ce

choix peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent avis, auprès de la commission des marchés de l'Université de Guelma, et ce conformément à l'article 114 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.